



# E. Directive spécifique: Transport de personnes

## Bases légales

- Ordonnance concernant l'encouragement de la gymnastique et du sport RS 415.01
- Ordonnance du DDPS concernant Jeunesse+Sport RS 415.31
- Directives et guides de l'OFSPPO

## Rail Check

Le Rail Check permet à son détenteur d'obtenir des billets de 2e classe à demi-tarif (c.-à-d. pour le quart du prix avec un abonnement demi-tarif) auprès des entreprises de transports publics qui figurent dans l'indicateur officiel. Pour les cours de J+S Macolin, il est possible d'obtenir des Rail Checks donnant droit à un voyage gratuit.

Les organisateurs de formations de cadres commandent les Rail Checks directement à J+S Macolin. Ils les remettent eux-mêmes aux usagers, en veillant à ce qu'ils soient intégralement remplis car leur validité en dépend. Le Rail Check se compose d'une lettre d'accompagnement nominative et d'un bon détachable. La lettre d'accompagnement comporte le nom et l'adresse du bénéficiaire; le bon comporte son nom, son prénom, son lieu de domicile et le lieu du cours. La date d'expiration est celle du dernier jour de formation. En outre, pour être valable, le Rail Check doit comporter le tampon de l'émetteur (HEFSM ou service cantonal J+S).

Les Rail Checks peuvent être établis au nom d'une seule personne, de plusieurs personnes ou d'un groupe.

Ils doivent être échangés avant le début du voyage, à la gare ou chez un concessionnaire.

## Droit d'utilisation

### Personnes et manifestations

Les Rails Checks sont réservés aux personnes qui prennent part, en tant que participants ou chefs de cours, aux formations et aux perfectionnements pour cadres organisés par J+S Macolin, par les services cantonaux J+S et par les fédérations sportives.

N'ont pas droit aux Rails Checks les participants et chefs de cours qui prennent part aux formations et cours de perfectionnement des associations de jeunesse ainsi qu'aux modules de perfectionnement de l'ASEP.

### Déplacements autorisés

Les Rail Checks ne peuvent être utilisés que pour se rendre du domicile au lieu de cours, aller et retour. Ce faisant, on choisira le trajet le plus court ou le plus usuel.

Pendant le cours, on ne recourra aux Rails Checks que si le lieu de cours est modifié. Dans ce cas, on utilisera un billet collectif.

Les Rail Checks ne peuvent pas être employés pour les voyages quotidiens à partir du lieu de cours.

### Genres de billets

Billets ordinaires et indigènes, billets collectifs, y compris billets circulaires.

### Formation des jeunes

L'émission de Rail Checks pour les cours de formation des jeunes est interdite.

## Remboursement

Les billets de transport achetés sans Rail Check ne sont remboursés ni par le bureau émetteur, ni par les CFF, pas plus que par les services cantonaux J+S ou par J+S Macolin.

Toute demande de remboursement concernant un billet partiellement ou non utilisé doit être adressée à J+S Macolin.

Edition: 1.1.2007  
Editeur: Office fédéral du sport OFSPO  
Internet: [www.jeunesseetsport.ch](http://www.jeunesseetsport.ch)